

Séminaire Chaire ACPR : les effets d'un système supranational de garantie des dépôts sur l'activité transfrontière des banques

Dans le cadre des séminaires mensuels de sa Chaire sur le risque systémique, l'ACPR a accueilli le mercredi 4 septembre 2024 Gyöngyi Lóránth (Université de Vienne et CEPR) qui a présenté un papier sur l'impact que pourrait avoir la mise en place d'une garantie des dépôts supranationale sur l'activité transfrontière des banques, ainsi que les conséquences attendues en termes de bien-être social.

Ce papier examine les effets de l'introduction d'une autorité supranationale chargée d'une assurance commune des dépôts dans un cadre de banques ayant des implantations transfrontalières. Les auteurs explorent l'impact de cette assurance sur la prise de risque et le partage des risques au sein des groupes bancaires. Dans le cadre d'un système national d'assurance des dépôts, les autorités locales protègent souvent les ressources de leurs filiales saines, ce qui freine l'intégration bancaire transfrontalière en raison d'un cantonnement inefficace des actifs. L'introduction d'une assurance commune des dépôts élimine ce cantonnement, favorisant ainsi une plus grande intégration transfrontalière. Toutefois, l'effet de cette assurance commune sur les incitations à prendre des risques demeure ambigu. Le modèle développé dans l'article montre que la suppression du cantonnement permet un meilleur partage des risques au sein des groupes bancaires, mais les banques ne prennent pas toujours en compte l'impact de leurs décisions de prise de risque et d'intégration sur les coûts de l'assurance des dépôts. Ainsi, dans des systèmes bancaires présentant des risques élevés, l'assurance commune réduit la prise de risque et améliore le bien-être. À l'inverse, dans des économies plus sûres, cette assurance conduit à une augmentation de la prise de risque et, dans certains cas, à une diminution du bien-être, malgré une intégration transfrontalière accrue. L'article souligne la nécessité d'un équilibre entre intégration bancaire et gestion des risques pour maximiser les bénéfices d'une assurance des dépôts supranationale.

Les questions et commentaires de l'auditoire ont porté sur des comparaisons entre le cadre théorique du papier et le cadre réglementaire et de supervision européen. Une discussion technique s'est développée sur les voies futures permettant de rendre le modèle plus exhaustif et proche des comportements des banques. Enfin, les conclusions du papier en matière de politique prudentielle ont été discutées, notamment concernant les bénéfices et les risques de la possible mise en place d'une garantie européenne des dépôts bancaires.

Pour mémoire, les séminaires de la Chaire ACPR ont lieu en principe tous les premiers mercredis du mois et sont ouverts aussi bien au personnel de la Banque de France et de l'ACPR qu'à des participants extérieurs. Le 2 Octobre 2024, nous recevrons Oussama Houari (Université de Nantes et IAE Erdre) qui présentera le papier « Climate Risks and Economic Activity in France: Evidence from Media Coverage », co-écrit avec Hamza Bennani (Université de Nantes) et Quentin Bro de Comères (Central Bank of Ireland).